

Hospitalité et identités fragilisées : L'hospitalité, chemin de vie et d'espérance

« Car l'identité est plurielle, elle n'est pas citadelle ou tranchée »

Mahmoud Darwich, *Qui suis-je sans exil ?*

La question des réfugiés et des migrants est incontestablement le défi majeur qui se pose à la France et à l'Europe, aujourd'hui, et ceci pour les générations à venir. C'est un défi politique et c'est un défi pour les chrétiens ; j'ajouterai, à la suite du Pape, un « signe des temps » à interpréter à la lumière de l'Évangile. Car, la manière dont nous traitons l'étranger est l'indicateur de la manière dont nous traitons tous les autres, et donc l'indicateur de notre humanité. Ou pour le dire autrement : « L'humanité de demain se construit par l'accueil des migrants aujourd'hui » : tel est le titre d'une Tribune, en date du 18 décembre 2017, signée par un collectif de 413 associations, à l'occasion de la journée mondiale des migrants.

Deux options méthodologiques ou deux points d'appui :

- **Changer de points de vue** : impossible pour moi d'avancer sur ce chemin de vie et d'espérance, en aveugle, c'est-à-dire sans honorer la réalité et la complexité du débat ; impossible d'agir sans avoir examiné la légitimité des points de vue en présence. Car comment agir sans comprendre les obstacles, les tensions qui s'expriment et le défi qui nous est posé ? Entre l'enfermement idéaliste du militant (quelle que soit sa noblesse) et le réalisme figé de l'État, je veux croire qu'il y a une troisième voie qui préserve l'humanité, le dialogue et le vivre ensemble.

Changer de point de vue, c'est l'un des exercices préférés d'Hannah Arendt, et c'est aussi un exercice qui a été proposé par JRS jeunes, à Paris, lors d'un café-débat sur l'intégration, le 18 octobre dernier : il était alors demandé aux réfugiés de « se mettre dans la peau » des Français ; et aux Français se mettre dans la peau des réfugiés. Confronter les points de vue me paraît indispensable même si on est forcé à un moment de réaliser que les positions sont inconciliables, irréconciliables, et que le compromis est devenu impossible.

- **Agir avec les autres** : pour avancer sur ce chemin de vie et d'espérance, il faut se frayer un chemin à plusieurs. J'ai la conviction que le réseau de personnes, le réseau d'associations permet d'assumer davantage d'engagements et de responsabilités que l'individu seul. Mais, ce chemin n'évite ni la tension ni l'écartèlement ; il refuse en tout cas les raidissements de principe, les murs inutiles ; et surtout il entend renoncer aux postures idéologiques.

Le chemin que je propose est donc un chemin de discernement permanent et inconfortable, sans prétention ni certitudes, qui sait que les critères ne sont ni le succès ni l'échec, mais la vie et l'espérance ; et que le chemin d'humanité est toujours à réinventer, humblement.

I – Aperçu historique : hospitalité et hostilité sont indissociables dès l'origine

II – Notre contexte : le repli identitaire, une réalité mais pas une fatalité

III – L'hospitalité ici maintenant : un choix de vie et d'espérance

I. Aperçu historique

1) L'hospitalité est une loi fondamentale de l'humanité qui surpasse toute loi : Antigone¹ en est sans doute la plus belle figure, puisqu'elle brave l'interdit légal et politique pour assurer une sépulture à son frère, Polynice. En d'autres termes, elle choisit l'hospitalité de la terre pour son frère. Elle préfère mourir plutôt que de renoncer à cette hospitalité ultime. Le film hongrois de László Nemes, *Le fils de Saul* (2015), raconte ce même choix, à Auschwitz, en 1944.

Mais l'histoire de l'hospitalité commence bien avant Antigone, avant l'édification des cités grecques protégées par des lois et des frontières. Au départ, ce sont de simples coutumes d'hospitalité, qui remontent sans doute aux débuts de l'humanité nomade. La figure par excellence de cette hospitalité nomade est Abraham qui accueille trois voyageurs sous le chêne de Mambré, en Gn 18. Il leur lave les pieds, les nourrit et leur permet de se reposer.

Avant même la politique, avant la loi et avant l'éthique, il existe donc une loi du cœur, une loi de survie humaine dans le désert ; et l'hospitalité, cette loi fondamentale semble même placée au-dessus des lois de la famille. C'est ce qu'atteste le récit de Lot accueillant à Sodome les deux anges dont Gn 19, 1-11 nous dit qu'ils sont « entrés à l'ombre de son toit ». Il s'agit d'un récit tragique, violent et choquant puisque Lot propose de donner ses deux filles plutôt que de trahir l'hospitalité due à l'étranger.

La Grèce, elle, érige progressivement l'hospitalité au rang de loi. Les récits d'Homère, écrits sans doute vers la fin du VIIIe siècle, considèrent l'hospitalité comme un devoir sacré qui s'impose à tous. Car, les Grecs en sont convaincus, derrière un étranger peut se cacher un dieu : étrange préfiguration de Mt 25, 35 : « j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ».

Le respect de l'étranger, en Grèce, s'impose au même titre que le respect des dieux et le respect des parents. La *philoxénie* ou la *proxénie* sont des termes malheureusement bien

¹ Pièce de Sophocle, jouée en -442 av. J-C.

moins connus aujourd'hui que la xénophobie ou le proxénète. Ils signifiaient l'amour de l'étranger et allaient jusqu'à obliger les citoyens grecs à héberger et nourrir l'étranger ou l'exilé

L'hospitalité est donc une loi sacrée de l'Antiquité grecque, mais aussi de l'Asie et des sociétés musulmanes. Et Louis Massignon nous met en garde, nous qui avons délaissé ce devoir d'hospitalité : « Toute la révolte de l'Asie contre l'Europe provient de notre méconnaissance du droit sacré d'asile et d'hospitalité »².

2) L'étymologie nous enseigne que l'hospitalité et l'hostilité sont inséparables

– Le mot *hôte* en français provient du mot latin *hostis* ; et de manière étrange , il désigne à la fois celui qui reçoit et celui qui est reçu. Le philosophe René Scherrer résume cela joliment : « Seul le contexte décide : l'hôte reçoit l'hôte qui est accueilli par son hôte. Réflexivité insondable de la chair même de la langue »³. Le mot français a de nombreux dérivés : hôte, hôtel, hospice, hôpital, hospitalité...

Le linguiste français, Émile Benveniste (1902-1976), précise qu'à l'origine, « un *hostis* n'est pas un étranger en général [...]. À la différence (de l'étranger) qui habite hors du territoire, *hostis* est "l'étranger, en tant qu'on lui reconnaît des droits égaux à ceux des citoyens romains" »⁴. Dans d'autres langues, en grec comme en hébreu, nous avons cette distinction entre l'étranger au-delà des frontières et l'étranger résident, à qui on reconnaît des droits.

Benveniste tire un autre enseignement de sa recherche : l'hospitalité, dit-il, n'est pas seulement un geste individuel, c'est un « fait social » et même une « institution »⁵, « grâce (à laquelle) les hommes d'un peuple trouvent hospitalité chez un autre (peuple) »⁶ ; « il s'agit non pas de l'amitié sentimentale, mais du *contrat* en tant qu'il repose sur un *échange* »⁷. La relation d'hospitalité s'établit ainsi entre des individus ou des peuples, liés par un pacte.

Nous ne sommes pas ici en présence d'une relation de pure gratuité ; l'hospitalité n'est pas la même chose que le don ; le mot *hostis* appelle la réciprocité. L'hospitalité se définit ainsi à l'origine par une sorte de contrat mutuel, par des liens de réciprocité.

3) Le retournement de l'hospitalité en hostilité

² MASSIGNON, *op.cit.*, p. 218. Cf. également *L'hospitalité sacrée*, Nouvelle Cité, 1987.

³ René SCHERER, *Zeus hospitalier*, p. 101.

⁴ Émile BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, t. 1, chapitre 7 « L'hospitalité », Les éditions de Minuit, 1968, p. 93.

⁵ *Ibid.*, p. 94.

⁶ *Ibid.*, p.101.

⁷ *Ibid.*, p. 98.

Au Ve siècle av. J-C, on assiste à un curieux retournement : avec l'émergence de la cité (*polis*) et des lois, le dieu grec qui se trouvait « originellement du côté de l'étranger, passe du côté de l'hôte accueillant dans son temple et sa cité »⁸. C'est alors que l'hospitalité se retourne en hostilité ; et ce retournement s'achève lors de l'avènement des nations :

« Quand l'ancienne société devient nation, les relations d'homme à homme, de clan à clan, s'abolissent ; seule subsiste la distinction de ce qui est intérieur ou extérieur à la *civitas*. Par un changement dont nous ne connaissons pas les conditions précises, le mot *hostis* a pris une acceptation "hostile" et désormais ne s'applique qu'à l' "ennemi" [...] De même *xenos*, si caractérisé comme "hôte" chez Homère, est devenu plus tard simplement l' "étranger", le non-national [...]. Mais *xenos* n'est pas allé au sens d' "ennemi" comme *hostis* en latin »⁹.

Il est certain, qu'au départ, les coutumes d'hospitalité constituaient une obligation sacrée d'accueillir l'étranger (en lui donnant un repas, en lui lavant les pieds, en lui fournissant un lit) ; puis, ces coutumes ont été intégrées aux lois de la cité ; enfin, la pratique de l'hospitalité a été reprise par les Romains mais de manière toujours plus formelle, réglementée.

La responsabilité des États-nations dans ce retournement hostile est sans doute déterminante : car la citoyenneté nationale s'érige à partir d'une langue généralement commune, d'un territoire aux frontières délimitées et d'un peuplement plutôt homogène. Elle se construit dans une relation dedans/dehors, nous/eux, et donc par opposition aux étrangers. Les droits de l'homme sont ceux des citoyens, c'est-à-dire des nationaux.

II - Notre contexte : le repli identitaire, une réalité mais pas une fatalité

1) Le repli identitaire est là, inutile de le nier. Beaucoup de raisons l'expliquent : la violence, le terrorisme, le chômage, et j'ajouterai l'« insécurité culturelle », expression souvent utilisée par Mgr Aupetit. Le repli identitaire est légitime : c'est la pente naturelle d'une existence fragilisée, inquiète de l'avenir, en un mot d'une identité malheureuse. Je grossirai le trait en mettant en lumière un glissement possible : une identité fragilisée peut rapidement devenir une identité malheureuse et l'étape suivante, presque logique, c'est l'identité haineuse. Le livre de la journaliste allemande, Carolin Emcke, *Contre la haine*, paru en 2016, montre cet enchaînement de la haine, à l'égard des migrants en particulier, avec la tolérance complice de ceux qui laissent faire et qui servent de « caisse de résonance ».

Pour décrire le repli identitaire, il faut commencer par s'interroger sur ce qu'est l'identité : s'agit-il d'un donné homogène transmis à l'identique, au fil des générations, en privilégiant la

⁸ *Ibid.*, p. 106.

⁹ *Ibid.*, p. 95-96.

répétition du même ? L'étymologie grecque ou latine va dans ce sens. Le modèle de la chrétienté, qui appartient au passé, va également dans ce sens.

À l'époque moderne, l'identité se transforme et met en avant l'individu, sujet de droits individuels, sociaux, politiques (et détenteur de la si précieuse carte d'identité).

Mais en anthropologie chrétienne, l'identité est autre : toute personne est unique et se construit avec et grâce aux autres. L'être humain, avant d'être un sujet de droits, est un être de relation. On pourrait résumer cela ainsi : d'un côté la modernité et son éthique d'autonomie, de l'autre l'attention à la dignité de la personne et une éthique du soin ou de la vulnérabilité.

2) Je passerai en revue rapidement quelques symptômes de ce repli identitaire : il y a bien sûr les fragilités psychiques, familiales, nationales qui surviennent par manque de reconnaissance, ou pour bien d'autres raisons. Je me bornerai à en citer quelques unes : l'éducation ou la transmission sont en panne ; nous avons des doutes et même des soupçons sur notre histoire, sur notre tradition, notre religion. En un mot, nos identités personnelles, familiales ou nationales sont blessées. Elles sont aussi sensibles à l'air du temps, du fait des médias, et donc versatiles. Une étincelle suffit pour basculer du côté de la solidarité ou, au contraire, du refus de l'autre. L'exemple de la noyade du petit Aylan, le 3 septembre 2015, est révélateur : la mort de cet enfant syrien a déclenché une vague sans précédent de compassion ; mais les attentats en France trois mois plus tard, ou les événements de Cologne, en Allemagne, ont fait basculer l'opinion en sens inverse.

3) Je voudrais m'arrêter davantage sur les identités dites civilisationnelles. L'expression « identité civilisationnelle » vient de Samuel Huntington, dans son ouvrage célèbre *Le choc des civilisations* publié en 1996, 5 ans avant l'attentat du 11 septembre 2001 contre les tours jumelles.

Sa thèse est simple. Je le cite :

« Dans le monde d'après la guerre froide, les distinctions majeures entre les peuples ne sont pas idéologiques, politiques ou économiques. Elles sont culturelles. Les peuples et les nations s'efforcent de répondre à la question fondamentale [...] : qui sommes-nous ? Et ils y répondent de la façon la plus traditionnelle qui soit : en se référant à ce qui compte le plus pour eux. Ils se définissent en termes de lignage, de religion, de langue, d'histoire, de valeurs, d'habitudes et d'institutions »¹⁰.

Le « paradigme civilisationnel » (p. 32) devient la nouvelle grille de lecture permettant de comprendre le monde de la fin du XXe et du début du XXIe. Mais Huntington s'empresse

¹⁰ S. Huntington, *Le choc des civilisations*, Odile Jacob, 1997, p. 20.

d'ajouter que ce n'est pas un paradigme « pour toujours », peut-être 40 ans, comme pour la guerre froide (ce qui nous amènerait à 2030 environ).

Il faut sans doute d'abord rendre hommage à Huntington : parce qu'il refuse la distinction qui a duré pendant près de 2 siècles entre civilisation et barbarie ; parce qu'il reconnaît que les civilisations sont au pluriel (il en dénombre 8) ; et parce qu'il dénonce l'arrogance de l'Occident qui se croit supérieur et gendarme du monde.

Je retiendrai seulement deux points dans cet ouvrage :

1 - Pour Huntington, la civilisation est un espace culturel, mais c'est surtout une identité, une « identité civilisationnelle ». En d'autres termes, dit-il, « un habitant de Rome peut se définir (...) comme Romain, Italien, catholique, chrétien, Européen, Occidental ». La civilisation c'est ce plus gros « nous » qui nous rassemble, nous protège et nous permet de lutter contre toutes les autres civilisations.

La civilisation est donc une identité ; or, selon Huntington, les États nationaux traversent, depuis les années 90, une « crise d'identité ». Cette crise nous intéresse tout particulièrement, du fait de son actualité : « Presque partout on s'interroge : "qui sommes-nous ?" » Et voilà la réponse : « Face à cette crise d'identité, ce qui compte, ce sont les croyances, la foi et la famille. On se rallie à tous ceux qui ont des ancêtres, une religion, une langue, des valeurs et des institutions similaires, et on prend des distances vis-à-vis de ceux qui en ont des différents »¹¹. Et Huntington qualifie ce processus d' « alliances civilisationnelles », enracinées principalement dans la religion, et destinées à répondre à un besoin d'identité et de sécurité face à l'inconnu.

2 - Le 2^{ème} point que je voudrais souligner est le risque de guerre

Huntington prédit que les conflits à venir seront culturels et religieux ; j'ajouterai démographique, tellement il insiste sur la dimension démographique, notamment « l'explosion démographique des sociétés musulmanes »¹². Mais Huntington ne dit pas que la guerre entre les civilisations est inéluctable ; il dit même comment les éviter : en s'abstenant d'intervenir dans les conflits internes aux autres civilisations et en resserrant les liens au sein de chaque civilisation. Selon lui, « la survie de l'Occident dépend de la réaffirmation (...) de l'identité occidentale ; les Occidentaux doivent (...) s'unir pour

¹¹ *Ibid.*, p. 136.

¹² *Ibid.*, p. 294.

redonner vigueur (à leur civilisation) contre les défis posés par les sociétés non occidentales. Nous éviterons (ainsi) une guerre généralisée entre civilisations »¹³.

La thèse de Huntington ne saurait se réduire à une guerre inévitable entre l'islam et l'occident¹⁴. Et pourtant certaines de ses thèses sont ambiguës et éminemment contestables, surtout lorsqu'il réactive la distinction amis/ennemi. Il n'y aurait pas, selon lui, d'identité possible sans identification au préalable de ses amis et de ses ennemis. Or l'ennemi, c'est bien sûr l'islam : « Le problème central pour l'Occident (...) c'est l'islam, civilisation différente dont les représentants sont convaincus de la supériorité de leur culture et obsédés par l'infériorité de leur puissance »¹⁵.

Je retiendrai deux critiques majeures à l'encontre du *choc des civilisations* : la 1^{ère} tient à un fait : notre civilisation est désormais multiculturelle et non pas homogène, comme le prétend Huntington ; la 2^{ème} critique tient à la construction de l'identité : Huntington est convaincu que l'identité se définit toujours par confrontation avec une civilisation différente [...]. C'est « une constante dans l'histoire »¹⁶, dit-il ; et de ce constat, il tire des comportements quasi universels, le « sentiment de supériorité » et la « peur »¹⁷, notamment.

Mais le plus discutable me paraît être la place centrale accordée au conflit (*clash*) : selon Huntington : « le conflit est universel. Haïr fait partie de l'humanité de l'homme. Pour nous définir et nous mobiliser, nous avons besoin d'ennemis : des concurrents en affaires, des rivaux dans notre carrière, des opposants en politique. Nous nous méfions de ceux qui sont différents et nous les considérons comme des menaces ». Cette analyse me paraît peu convaincante et je lui opposerai une autre alternative : « la culture de la rencontre » qui loin de s'effrayer de la différence ne fait que s'en réjouir, s'en enrichir.

Ainsi, le conflit entre civilisations peut être évité, non pas comme nous y invite Huntington en étant de plus en plus homogène autour d'une même culture, d'une même religion, mais en apprivoisant nos différences et en aimant nos métissages, nos « bigarrures », pour reprendre une expression de Fernand Braudel. Oui, le monde peut devenir « une mosaïque de toutes les couleurs »¹⁸ pour reprendre une autre expression de Braudel, et il est déjà sans contexte une

¹³ *Ibid.*, p. 17.

¹⁴ « les lignes de partage les plus violentes opposent l'islam et ses voisins orthodoxes, hindous, africains et chrétiens d'occident » (p. 199).

¹⁵ *Ibid.*, p. 239.

¹⁶ *Ibid.*, p. 139-140.

¹⁷ *Ibid.*, p. 140.

¹⁸ F. Braudel, *La méditerranée. L'espace et l'histoire*, Champs, 1977, p. 173.

mosaïque d'identités métissées, « identités feuilletées »¹⁹ pour reprendre une expression d'Olivier Abel.

Je conclurai ce deuxième temps sur l'identité, en disant que, là non plus, il n'y a pas de fatalité. Nous ne sommes pas condamnés à choisir entre des identités fermées ou décomplexées et la tolérance permissive peu assurée de ses valeurs. En réalité, l'hospitalité n'a rien à voir avec le relativisme moral. D'abord parce qu'elle ne peut ignorer le contexte dans lequel elle s'inscrit. À titre d'exemple, le seuil de tolérance sociale est plus grand en Allemagne qu'en France, mais plus faible après les événements de Cologne qu'avant. Ensuite, parce qu'il existe des règles non négociables, qui ne souffrent « aucune discussion, aucune compromission, aucune dérogation ». Et je partage l'avis d'Elie Barnavi lorsqu'il affirme :

« Ici, on ne bat pas sa femme, on n'excise pas sa fille, on ne tue pas sa sœur sous prétexte qu'elle a souillé l'honneur de la famille en refusant le mari qu'on voulait lui imposer. Ici la conscience est autonome et la religion relève du libre choix de l'individu. Ici on ne tolère aucune manifestation de sectarisme religieux, les prêches haineux sont proscrits, l'incitation à la violence est interdite par la loi »²⁰.

Nos identités sont fragiles comme nos existences ; mais la plus grande menace vient-elle de la rencontre, toujours imprévisible mais source de vie, ou de l'enfermement mortifère dans nos citadelles assiégées²¹, dans nos peurs et nos insécurités ?

La réponse à cette question est loin d'être simple, car nous ne pouvons respirer et vivre que si nous avons un minimum de sécurité. Je résumerai ce chemin de crête en citant Paul Tillich, dans son livre *Le courage d'être* : « Le penchant naturel vers la sécurité (...) est biologiquement nécessaire, mais il devient un facteur de destruction biologique, s'il nous fait éviter tout risque d'insécurité »²². On peut donc choisir de vivre dans l'ouverture plutôt que dans le repli identitaire, consentir à l'insécurité culturelle voire conflictuelle, au nom d'un principe supérieur d'humanité, au nom d'une valeur fondamentale sans laquelle l'existence humaine perd tout son sens et toute sa saveur ; et cette valeur supérieure, c'est l'ouverture du cœur, l'hospitalité.

III - L'hospitalité ici et maintenant : apprendre à goûter la pluralité et à assumer la conflictualité

1) Point de vue chrétien (personnel et ecclésial) :

¹⁹ *Le Monde* du 30 août 2017, p. 21.

²⁰ Elie BARNAVI, *Les religions meurtrières*, Flammarion, 2006, p.131.

²¹ « Car l'identité est plurielle, elle n'est pas citadelle ou tranchée », Mahmoud Darwich, *Qui suis-je sans exil ?*

²² Paul Tillich, *Le courage d'être*, Genève, Labor et Fides, 2014, p. 107.

2) **Point de vue citoyen et associatif :**

3) **Point de vue étatique ou national :**

A. Point de vue chrétien (personnel et ecclésial) :

Je commencerai par le point de vue qui devrait être le plus évident : si l'on se réfère à l'Évangile et à la doctrine sociale de l'Église (DSE), tout devrait être simple ; et pourtant rien ne l'est : ni la défense de la dignité de toute personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, ni l'amour de l'étranger.

Je rappelle brièvement quelques données : en septembre 2015, un sondage réalisé par l'Ifop pour *La Croix* et *Pèlerin* montre que 57% des catholiques sont réticents à accueillir des migrants (ils réagissent en fait comme l'ensemble des Français)²³. Le clivage est bien sûr politique mais aussi sociologique : les deux tiers des cadres supérieurs sont favorables à l'accueil, alors que seulement le tiers des employés et ouvriers le sont. J'ajoute que 72 % des protestants sont favorables à l'accueil, ce qui n'est pas une surprise, compte tenu de leur histoire de minorité persécutée et de leur engagement, celui de la Cimade notamment.²⁴

L'hospitalité n'est donc pas une évidence pour les chrétiens. Et je peux, en un certain sens, le comprendre. L'accueil réclame l'intégration, et combien de Français issus de l'immigration sont en panne d'intégration ? De plus, je ne pense pas que nous soyons capables d'accueillir sans limite, de manière inconditionnelle. Mais je ne pense pas non plus que nous ayons pris toute notre part. L'hospitalité suppose donc un « cœur intelligent », capable de discerner ce qui est possible, ce qui est bon pour la personne accueillie, pour soi, pour la France et pour l'Europe. J'ajouterai que l'avenir de l'Afrique doit aussi être pris en compte dans cette évaluation.

L'ensemble de ces problèmes est en apparence insoluble ; et pourtant, si l'on choisit la culture de la rencontre, il est impossible d'abdiquer, impossible de renoncer à faire bouger les lignes, pour frayer un chemin et franchir les murs imaginaires.

Je me bornerai à répondre à deux objections entendues fréquemment chez les chrétiens :

1) « ils ne sont pas en situation légale »

Je reviendrai un peu plus loin, sur l'importance de la loi mais, comme le dit si bien Mireille Delmas Marty, « la loi n'a plus tous les droits. Après une période de presque deux siècles de souveraineté absolue de la loi, l'émergence des libertés et droits fondamentaux (...) est la

²³ 51 % pour les pratiquants

²⁴ 67 % des musulmans favorables à l'accueil

marque d'une véritable mutation »²⁵. C'est l'humain désormais qui a ou devrait avoir le dernier mot. La loi ne saurait aller à l'encontre des droits humains. J'ajouterai que la loi doit répondre aux réalités. Or, nous le savons, certaines distinctions légales sont devenues quasi fictives. La distinction entre réfugiés et migrants économiques, entre vrais et faux migrants, est de moins en moins légitime. Les flux sont mixtes désormais et la catégorie toujours plus nombreuse des « migrants humanitaires », en particulier climatiques, vient bousculer notre cadre légal déjà ancien. Refuser la rhétorique du soupçon, s'interdire de trier entre bons et prétendus mauvais, me paraît plus que légitime désormais, pour un chrétien à tout le moins.

2) « Ce sont nos ennemis »

C'est un vieux débat. Faut-il consentir à désigner un ennemi éternel, essentiel ? Ou faut-il reconnaître que nous fabriquons des ennemis imaginaires ?

Je rappellerai juste ce que dit saint Augustin à ce sujet, dans *La cité de Dieu* :

« une sorte d'aveuglement, voisin de la démence et toutefois très fréquent en cette vie, nous fait prendre un ennemi pour un ami, ou un ami pour un ennemi »²⁶.

Pour saint Augustin, il est difficile de distinguer l'ami de l'ennemi et cela me paraît conforme à la réalité de nos expériences.

Qu'en est-il aujourd'hui pour les chrétiens ? Il me paraît important à ce propos de rappeler la pensée de Carl Schmitt²⁷, juriste allemand, nazi et catholique. Schmitt fait de la distinction ami/ennemi le critère du politique et il se moque allègrement des peuples qui prétendent n'avoir aucun ennemi, en les qualifiant de « peuple faible »²⁸ pose une distinction troublante entre l'ennemi public (*hostis*) et l'ennemi privé (*inimicus*).

L'ennemi, selon Schmitt, n'est pas « le rival personnel, privé, que l'on hait et pour qui on ressent de l'antipathie ». Pour lui, l'absence de distinction entre ennemi public et ennemi privé est source de dangereux malentendus, pour les chrétiens en particulier :

« Le passage bien connu : "Aimez vos ennemis" (Mt 5, 44 ; Lc 6, 27) signifie *diligite inimicos vestros* (aimez vos ennemis privés), et non : *diligite hostes vestros* (aimez vos ennemis publics) ; il n'y est pas fait allusion à l'ennemi politique. Et dans la lutte millénaire entre le christianisme et l'islam, il ne serait venu à l'idée d'aucun chrétien qu'il fallait, par amour pour les Sarrasins ou pour les Turcs, livrer l'Europe à l'Islam au lieu de la défendre. L'ennemi au sens politique du terme n'implique pas une haine personnelle, et c'est dans la sphère de la vie privée que cela a un sens d'aimer son ennemi. La citation

²⁵ M. Delmas-Marty et C. Lucas de Leyssac, *Libertés et droits fondamentaux*, 2002, p. 9.

²⁶ Saint AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, II/2, Institut d'Etudes Augustiniennes, NBA, 1995, Livre XIX, 8, p. 575, cité par Schmitt, dans *Le nomos de la terre*, PUF, coll. « Léviathan », p. 155.

²⁷ 1888-1985

²⁸ Carl Schmitt, *La notion de politique*, (1932), Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1972, p. 97.

biblique [...] ne signifie surtout pas que l'on aimera les ennemis de son peuple et qu'on les soutiendra contre son propre peuple »²⁹.

Or, il se trouve que Carl Schmitt se trompe : l'ensemble des exégètes s'accorde à juger cette interprétation irrecevable. Et la vie de Jésus me paraît clairement la démentir (le centurion romain est bien un ennemi politique).

Je terminerai ce premier point de vue chrétien, en insistant sur nos limites.

- Une limite personnelle tout d'abord : cette limite ne saurait être dictée par la peur, même si certaines peurs sont légitimes ; je pense plutôt au burn out³⁰ et je me bornerai à citer Maurice Joyeux, directeur de JRS Grèce : « le burn out n'exprime pas seulement la fatigue, mais aussi la marque partagée des blessures des gens que l'on prétend rejoindre, ou dont on se laisse toucher ».
- Il existe également une limite ecclésiale : les divisions ecclésiales sont une évidence ; et il me paraît souhaitable de ne pas les nourrir. Tout le monde n'est pas appelé à accueillir un migrant chez soi. Il existe d'autres formes d'hospitalité.

Je crois que sur ce point Jacques Maritain nous éclaire en distinguant deux types d'action : l'« agir en chrétien » (plan temporel) et l'« agir en tant que chrétien »³¹ (plan spirituel). Ce sont deux activités distinctes sans être séparées Cette distinction est libératrice parce qu'elle valorise la mission des laïques, encourage les initiatives profanes dans le domaine social et politique, et valorise « la diversité qui est de règle » en politique (p. 305). Lorsque j'agis « en chrétien », dit Maritain, j'agis en tant que citoyen ; alors que si j'agis « en tant que chrétien », j'engage la responsabilité de l'Église et sa vocation à servir l'unité. D'un côté la diversité et même la division, de l'autre « l'union doit être le mot d'ordre » (p. 304).³²

B. Point de vue citoyen et associatif :

- Je voudrais saluer le dévouement impressionnant des associations, les initiatives locales à l'égard des migrants, le sens de la solidarité et l'inventivité : je citerai juste à titre d'exemple JRS Radar à Bordeaux qui s'efforce de répondre à des situations d'urgence grâce à un groupe What'sApp, réseau hospitalité à Gap (Cimade), accueil des mineurs à Grenoble (avec un partenariat JRS/ SC, ou encore cette trentaine de personnes qui veulent monter un accueil en zone rurale, dans le Jura.

²⁹ Carl SCHMITT, *La notion de politique*, p. 69-70.

³⁰ Cf. Revue *Études* sept 2017.

³¹ J. Maritain, « Structure de l'action », in *Humanisme intégral*, Aubier Philosophie, p. 298-299 et 301.

³² Cette « distinction nécessaire » (p. 298) permet d'éviter de « compromettre le catholicisme et l'Église dans les querelles politiques (...) (sans renoncer à) s'engager sur le terrain temporel » (p. 306).

- L'hospitalité doit-elle être inconditionnelle ? La question fait débat en France, on l'a vu, avec la circulaire du Ministre de l'Intérieur du 12 décembre 2017 qui prévoit le recensement dans les centres d'hébergement d'urgence ; les associations défendent l'accueil inconditionnel de toute détresse, conformément à la loi³³. Deux logiques irréconciliables s'affrontent : d'un côté une logique comptable de flux qui doit faire face à la saturation du dispositif d'hébergement ; de l'autre une logique d'accompagnement humain dans la durée. Comment restaurer la confiance, le lien à la vie, à l'humanité, si des îlots d'hospitalité inconditionnelle ne sont pas préservés ? L'approche sécuritaire ou purement gestionnaire exclut. L'approche humanitaire seule peut restaurer l'humanité blessée, si on lui en laisse le temps.

Le bras de fer entre l'État et les associations a toutes les raisons de durer, dès lors que les principes de base de l'hospitalité sont remis en cause.

Framer un chemin de vie et d'espérance dans un contexte de forte tension est loin d'être simple ; et l'impuissance devant tant de tragédies humaines à nos portes est insupportable.

➤ Mais il faut reconnaître ses limites. Pour notre propre association, qui est petite, pour nos familles qu'il faut accompagner, pour nos bénévoles sur lesquels il faut veiller, en leur apprenant à dire non. Je crois que l'image du colibri de Pierre Rabhi, qui tente malgré tout de faire sa part, nous aide à vivre cet écartèlement, cette « intranquillité ».

C. Point de vue étatique ou national :

- Pourquoi ? Parce qu'on ne peut pas faire abstraction du contexte national ou européen. L'exemple de l'Allemagne et de son revirement en est la preuve. Ne pas oublier l'État de droit et le service public de l'asile : ne pas diaboliser l'État (cf. Service public de l'OFPRA)

- Position de l'État, telle que le Président Macron l'a rappelée, le 22 septembre 2017, à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la Réforme, après avoir été interpellé par la FEP (François Clavairoly) afin de tenir « la promesse républicaine (...) sur la question des étrangers ». Il a alors salué le travail de la Cimade et déclaré : « Je n'oublie pas dans quelles conditions j'ai été élu par le peuple français. Je n'oublie pas le souffle chaud des extrêmes (...) et je sais que si je portais d'un bloc la totalité de ce que la Cimade propose, je serais rapidement balayé par le réalisme ou l'intolérance de certains. »

- Les impasses d'une approche qui n'est en réalité qu'une gestion des flux migratoires basée sur quelques principes qui ne constituent pas une politique : refus de tout appel d'air, pas de

³³ Code de l'action sociale et des familles : « Art.L. 345-2-2.-Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence ».

points de fixation à Calais dans la vallée de la Roya, et dans le Briançonnais ; approche stricte du droit (exclusive des droits humains), fluidité dans les structures d'accueil³⁴.

- Reconnaître une limite politique, mais retour au point de vue de la conscience libre non guidée ou enfermée par la peur (c'est en ouvrant sa porte, en refusant trop tôt la limite, que la vie, la joie, l'espérance adviennent)

Conclusion : Faire de l'étranger un ami et non un ennemi, tel pourrait être la conclusion de ce parcours. Je conclurai avec deux citations.

La première est du Pape François, elle date de 2016 :

« Je rêve d'une Europe jeune, capable d'être encore mère : une mère qui ait de la vie, parce qu'elle respecte la vie et offre l'espérance de vie (...). Je rêve d'une Europe où être migrant ne soit pas un délit mais plutôt une invitation à un plus grand engagement dans la dignité de l'être humain tout entier »³⁵.

Ma 2^{ème} citation est de Carolin Emcke et date de 2017 :

« Mais ces citoyennes et citoyens engagés, jeunes et vieux, toutes ces familles qui ont accueilli des réfugiés chez elles, ces policiers et pompiers qui ont accepté des vacations supplémentaires, tous ceux qui ont offert du temps, de la nourriture ou de l'espace – tous, ils ont passés outre les conventions sociales et les règles bureaucratiques (...). Ils ont rempli les nombreux vides laissés par le pouvoir politique (...). Cela n'a pas été – et cela n'est pas – toujours simple. Cela demande du temps, mais aussi de la force et du courage. Car si chaque rencontre avec des réfugiés offre la possibilité d'une découverte qui rend heureux et enrichit la vie, chaque rencontre peut aussi dévoiler quelque chose que l'on ne comprend pas, qui rebute ou perturbe »³⁶.

Vous l'aurez compris ce passage du rêve à la réalité, ce chemin de vie et d'espérance n'a rien d'évident et pourtant nombreux sont ceux qui se mobilisent. Parce que la joie de la rencontre est au rendez-vous.

³⁴ dissuasion, accords avec Turquie puis Libye pour externaliser, sous-traiter la gestion et rendre les migrants invisibles ; enfin différentes circulaires du ministre de l'intérieur, Gérard Collomb (du 20 novembre et 12 décembre 2017), qui mettent au premier plan une politique d'éloignement, de rétention et de tri. Toute cette gestion a un coût financier, et surtout un coût humain tragique.

Il importe donc de dénoncer les impasses d'un système fondé sur le contrôle, l'éloignement et la rétention ou enfermement. Il importe aussi de lutter contre une « rhétorique de l'incrédulité », et même du soupçon, qui enferme dans une logique binaire toujours plus pressante et agressive : entre bons et mauvais migrants, entre réfugiés politiques et immigrants économiques, entre « vrais » et « faux » réfugiés. Car, en réalité, les tests osseux, les modalités d'évaluation des récits seront toujours en retard ou insuffisants ; car « l'injonction au témoignage des persécutions subies est le principal instrument de tri des demandes (...). Comment dire l'indicible (...) ? Comment dire quand l'écoute est soupçonneuse, quand le dire est dévalué et que la "prime à la torture" accorde plus de poids aux traces corporelles des sévices subis ? ».

³⁵ Pape François, extrait du discours lors de la remise du prix Charlemagne le 6 mai 2016.

³⁶ Carolin Emcke, *Contre la haine*, p. 219-220.